

Une école d'art au Fresnoy

Une ambitieuse école supérieure d'art doit être installée au Fresnoy, sur la commune de Tourcoing (Nord). Cet ancien centre de loisirs populaires (manèges, cinéma, dancing, piscine) est fermé depuis les années 70. La région Nord-Pas-de-Calais et le ministère de la culture ont décidé d'y loger « un centre artistique et audiovisuel de formation, de production, de création et de diffusion ». Le président de l'association de préfiguration est M. Michel Delebarre, ministre de la ville et vice-président du conseil régional.

Un concours d'architecture a été lancé. A l'issue d'un premier tour, deux équipes restent en piste : celle de Bernard Tschumi (le parc de La Villette) et celle de Pierre Du Besset et Dominique Lyon (l'immeuble du Monde, rue Falguière). Le lauréat sera désigné en décembre. L'association a également mis sur pied une manifestation -

« Les arts étonnants » - au cours de laquelle, jusqu'au 23 octobre, le public est convié à voir des « œuvres mutantes », à la croisée du spectacle, des arts plastiques, de l'écriture et de la musique, le tout relevé d'une solide présence de technologie.

Matt Mullican trafique les images de synthèse jusqu'ici utilisées par les scientifiques et les pilotes de chasse ; Alain Fleischer présente ses écrans aléatoires ; Stephen Taylor Woodrow tente de « court-circuiter l'art officiel » à partir de « peintures vivantes » ; Daniel Harvey - dont les œuvres ont souvent été utilisées par Peter Greenaway - et Heather Ackroyd proposent des sculptures végétales. La future école du Fresnoy a pour ambition de former demain ces « jongleurs de l'invention plastique et audiovisuelle ».

E. de R.

THÉÂTRE

Polémiques lyonnaises

Une interview accordée à *Libé Lyon* par Jacques Oudot, adjoint aux affaires culturelles de Lyon relance la polémique autour du Théâtre du VIII^e à Lyon (*le Monde* du 3 février et du 18 octobre). Celui-ci devrait changer de destination, devenir maison de la danse ; ce qui signifierait la fin du centre dramatique actuellement dirigé par Alain Françon.

Son avenir est entre les mains du ministère, déclare M. Oudot. Pour M. Faivre d'Arcier, directeur du théâtre au ministère de la culture, le ministère souhaite que les activités d'Alain Françon - dont les qualités ne peuvent être mises en doute - se poursuivent à Lyon. La logique aurait voulu que la ville lui offre un lieu au moins aussi grand que le Théâtre du VIII^e - dont il a fort bien rempli la salle. La mairie ne répondant pas à l'attente du public ni de l'État, le ministère s'efforce de trouver une solution.

Le centre dramatique s'installerait au Théâtre Charles-Dullin de Chambéry et ferait davantage de coproductions régulières avec les maisons de la culture de Grenoble et d'Annecy. L'État continuerait à accorder la même subvention (8,5 millions) au centre dramatique, et demanderait que les sommes jusqu'à présent versées par la ville de Lyon le soient par le conseil régional, dont le vice-président est Jacques Oudot.

Le Centre dramatique de Lyon menacé

Bien que rien ne soit officiellement confirmé, il est de plus en plus certain que Lyon va perdre son Centre dramatique, dirigé par Alain Françon, installé au Théâtre du VIII^e. Cette salle municipale devrait abriter la nouvelle maison de la danse (« le Monde Rhône-Alpes ») du 12 octobre, actuellement logée à la Croix-Rousse, et pour laquelle Bernard Faivre d'Arcier, directeur du théâtre au ministère de la culture, avait suggéré des aménagements possibles.

Il n'a pas été entendu, comme n'ont pas été entendues les demandes de dialogue du ministre lui-même. La municipalité est restée muette. Le talent d'Alain Françon - voir l'exceptionnelle qualité du *Britannicus* qu'il présente

actuellement - n'est pas en cause, ni son contact avec le public lyonnais. La politique sans doute dépasse les problèmes du théâtre, et Lyon, qui finance (25 millions) les Célestins, salle municipale de création, qui cofinance plusieurs établissements comme le Théâtre de Lyon et les Ateliers, qui de plus bénéficie de la proximité du TNP, pense probablement qu'elle en fait assez pour l'art dramatique, et semble rester indifférente à la perte du Centre et de la subvention qui l'accompagne.

Le contrat d'Alain Françon avec la ville va jusqu'à la fin de 1992. Mais la ville, qui déjà impose des servitudes - accueillir différentes manifestations et l'Opéra - peut

décider de fermer la salle pour les travaux dont a besoin la Maison de la danse. Vis-à-vis de l'État, Alain Françon est simplement en mission. Le ministère étudie la possibilité d'une installation régionale entre Annecy et Chambéry, avec peut-être une pointe sur Grenoble. Alain Françon connaît bien la région, en particulier Annecy où il a fait ses débuts, où il est resté des années. Il a soumis un projet de centre de créations qui tourneraient en France et pourquoi pas hors des frontières. « Uniquement des créations, avec différents metteurs en scène. Pas d'invitations, pas d'échanges. Il faudrait naturellement beaucoup plus d'argent. »

C. B.